	Fiche s	ignalétique ANIMATEUR SAE	
Prérequis	• Être un grimpeur confirmé et actif depuis 2 ans au moins		
d'entrée	Etre affilié au CAB (membre indoor ou membre alpin) exception voir paragraphe 3.5		
5 / 1 1	• Être âgé de 16 ans pour la formation, 17 ans pour l'évaluation et 18 ans pour la certification		
Durée de la formation	Le cursus spécifique est établi par le titulaire de formation compte tenu des acquis démontrés par l candidat lors d'un bilan initial éventuel et de sa rapidité à apprendre les différentes compétences techniques qu'il doit maîtriser. De façon générale, on peut estimer la durée de formation à environ 2 heures		
Tormation			
Coût de la	PAF formation	Voir le site du cercle où il suit la formation	
formation	PAF évaluation	Prix fixé par la fédération, voir le site du CAB. Pour 2020 la PAF est de 50 €	
Matériel	Font partie du matériel technique personnel, les « EPI conformes » :		
personnel	Baudrier: 1		
	Paire de chaussons escalade : 1 Dégaines : 10 min		
	Cordelettes 7 mm nylon (ou équivalent) : 2		
	Longe personnelle avec mousqueton à vis éventuellement de longueur réglable : 1		
	Sangles (anneaux 60 et 120) : 1 de chaque		
	Système d'assurage type seau/panier : 1		
	Grigri (ou équivalent - système à freinage assisté): 1		
	Mousquetons de sécurité : 5		
Public cible	Maillon rapide : 1 Tout pratiquant à l'escalade à partir de 6 ans, à l'exception de personnes souffrant d'un handicap		
rubiic cibie	physique ou mental (acceptation dans les limites du handicap évaluées par la fédération, le cercle ou		
	le moniteur et moyennant attestation médicale de non contre-indication de la pratique de l'escale		
Cadre	• L'Animateur Sportif SAE ne peut intervenir que sur SAE (intérieure ou extérieure) à l'exclusion des		
d'intervention	falaises naturelles, même d'une seule longueur.		
	• Il ne peut intervenir que comme assistant d'un moniteur sportif au minimum initiateur qui doit être		
Compétance	présent sur le site.		
Compétences techniques	Un animateur SAE doit : connaître son propre matériel et le matériel couramment utilisé dans les SAE,		
recruiques	être capable de s'équiper, s'encorder, assurer avec différents systèmes (les plus utilisés),		
	• connaître quelques nœuds essentiels : en huit, huit inversé, tête d'alouette, pêcheur double, prussik		
	et français;		
	• être capable de progresser en tête sur SAE (5c),		
	être capable de remonter sur une corde fixe (autobloquants avec cordelette), être capable de reserve policie simplifié sanolé que roint font et d'u agginge en moulinette une		
	 être capable de poser un relais simplifié sanglé sur point fort et d'y assurer en moulinette un second. 		
	être capable de descendre en rappel avec les deux méthodes (autobloquant en-dessous et au-		
	dessus du système de freinage),		
	•	de construire et progresser en via cordata en SAE,	
		d'intervenir seul au grigri vis-à-vis d'un stagiaire en difficulté.	
Evaluation		sée par la fédération et portant essentiellement sur la pratique sécuritaire selon un	
Stage		ne pour tous les candidats rée de 6 h sera réalisé APRES réussite de l'évaluation et dans un autre cercle que celui	
pratique	_	didat a suivi sa formation.	
7. 3. 74.5		valuation est délibéré par le jury des examinateurs et en cas de réussite, le candidat	
Délibération			
	brevet.		
	_	e maintien des compétences, les animateurs encadrant des activités sportives sont	
	tenus de s'inscrire dans une logique de formation continue en participant à une session de recyclage tous les 5 ans afin de réactualiser et d'uniformiser leur savoir et savoir-faire en regard des évolutions		
Formation	du métier. Les compétences sécuritaires sont évaluées et sanctionnés d'une suspension du droit d'exercer toute		
continue/			
recyclages	forme d'encadrement à l'escalade en cas d'échec ou de non recyclage.		
	Un animateur nor	recyclé se voit suspendre son droit d'exercer. Il récupérera ce droit dès qu'il aura	
	suivi et réussi le l	recyclage	